

# Au fil de **Ruelle**

**N° 43**  
FÉVRIER 2018

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RUELLE SUR TOUVRE  
[www.ville-ruellesurtouvre.fr](http://www.ville-ruellesurtouvre.fr)

**L'INFO ▶ P. 11**

**zoom sur  
l'enfance et  
la jeunesse  
à Ruelle**



**R**  
**RUELLE**  
SUR  
TOUVRE

## → UN NOUVEAU BÂTIMENT AU CŒUR DE NAVAL GROUP

© Sahuc & Katchoura - Architectes - Image non contractuelle



Aérien et futuriste, un élégant immeuble de verre s'élèvera bientôt au cœur des bâtiments du XVIII<sup>e</sup> de l'ancienne DCNS, devenue Naval Group en 2017. Cet immeuble conçu pour accueillir un Centre d'innovation et de développement marquera aussi l'ouverture sur la ville de ce site industriel, véritable cité dans la cité avec ses 850 collaborateurs. L'entreprise, qui contribue au dynamisme de la ville et à son image, a effectué 90 recrutements en 2017 et en projette 70 nouveaux cette année avec le remplacement de nombreux départs en retraite. Bien entendu tout se « mérite » et la construction de ce bel ensemble générera quelques désagréments de circulation, bien vite oubliés devant le nouveau panorama qui s'ouvrira...

## → CRÈCHE : UNE ÉQUIPE FORMIDABLE !



Cette année, *Les petits pieds de Ruelle* affiche complet : 44 enfants de 3 à 36 mois y sont chouchoutés par une équipe aux petits soins. Au-delà de l'accueil, le personnel, très impliqué, propose tout au long de l'année des animations. La prochaine autour de la fête foraine permettra aux petits de découvrir feux d'artifices, lampions, barbes à papa... De l'éveil musical et du cirque sont également au programme cette année. Pour l'heure, l'équipe est en mode BD... pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

## → TÉLÉTHON 2017



Le Téléthon à Ruelle c'est en 2017 une collecte de 22 500 euros, la plus importante du Département. Ce sont aussi de nombreux bénévoles, citoyens engagés, élus adultes et enfants, agents de la mairie qui se mobilisent durant tout le mois de décembre pour récolter des dons



Michel Tricoche,  
Maire.

**P**oint de neige cette année pour les fêtes... De la pluie, de la pluie rien que de la pluie... Il en faut, c'est vrai... Et nos nappes phréatiques ne pourront que mieux se porter. Malgré ce temps maussade, je souhaite vous adresser mes vœux les plus chaleureux et vous invite à garder la sourire... Personnellement, je le garde tout simplement parce que notre ville, sous les nuages, bouge. Elle bouge enfin, comme vous le verrez à travers ces pages. Une multitude de projets ont été réalisés en 2017 ou le sont actuellement. Pour un budget d'investissement 2017 doublé par rapport aux années précédentes, le taux de réalisation s'élève à plus de 80 % quand il frôlait à peine 40 % en 2016 ! C'est tout bonnement exceptionnel...

Pour cette nouvelle année et les suivantes, nous comptons bien poursuivre sur cette lancée et proposerons au budget de mars des projets structurants et novateurs, inscrits sur le long terme. Notre ville doit retrouver de l'élan et des habitants, ne serait-ce que pour endiguer les fermetures de classes et d'écoles comme nous l'avons douloureusement vécu ces dernières années. Nous travaillons d'ailleurs, aussi, à l'avenir de ces lieux laissés en désuétude : nos deux écoles fermées font l'objet de toutes nos attentions et plusieurs projets de seconde vie sont à l'étude.

Aussi, et si l'année a été rude à la mairie en raison de réformes à mettre en place, des multiples projets à faire aboutir, nous avons tous, ici, élu.e.s et personnel, la satisfaction du travail bien fait, la satisfaction d'avoir donné le meilleur de nous-même. Quel plaisir de recevoir des courriers de Ruellois.e.s satisfait.e.s et qui le font savoir ! Et quoi de plus motivant ?

Certains objecteront que beaucoup de choses peuvent encore être améliorées. Je ne le conteste pas. Nous avons d'abord voulu tenir nos engagements. Et je crois que nous y sommes parvenus. Nous avons cependant conscience de n'être qu'au début du chemin. Nous avançons pas à pas ...mais avec volonté et sens du service public.

Je vous souhaite une excellente lecture d'Au fil de Ruelle, dans sa nouvelle version, plus moderne, plus aérée, plus facile à lire.

Magazine municipal  
d'informations  
n° 43 - Février 2018  
Place Auguste Rouyer  
BP 30053  
16600 RUELLE SUR TOUVRE  
T. 05 45 65 62 95  
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr  
www.ville-ruellesurtouvre.fr

Directeur de la publication :  
Michel TRICOCHÉ

Responsable de publication :  
Karen DUBOIS

Crédit photos :  
Mairie, Club Photo de Ruelle,  
Associations, Écoles,  
Freepik

Impression :  
Sar'l Imprimerie Renon

Charte graphique :  
ZESTUDIO

N° de dépôt légal : 10/2009 - L1  
Tirage en 3 700 exemplaires  
sur papier FSC.  
Encres d'origines végétales  
Tous droits de reproduction  
réservés.

# SOMMAIRE

## 4

### RUELLE PRATIQUE

- À NOTER
- BON À SAVOIR

## 5→7

### SUR LE TERRAIN

- À VOTRE SERVICE
- TEMPS FORTS

## 8→10

### C'EST VOTRE VILLE

- CITOYEN.NE.S DU JOUR
- LA VILLE AU NATUREL
- BRÈVES DE COMPTOIR
- LES BRÈVES DU CONSEIL

## 11→14

### L'INFO

- ZOOM SUR L'ENFANCE  
ET LA JEUNESSE À RUELLE

**ATSEM, Agentes  
d'entretien, Agentes  
d'animation périscolaire,  
qui fait quoi dans  
nos écoles ?**

## 14→15

### ACTION ET ÉMOTION : LES ASSOCIATIONS

## 16

### AGENDA

→ À NOTER

## Un dépôt de proximité pour vos branchages



Avec l'arrivée prochaine du printemps, c'est bientôt l'heure de la taille. Vous pouvez naturellement déposer vos branchages dans l'une des déchetteries de l'agglomération, mais ce n'est pas une fatalité... A compter de fin mars, vous pourrez également déposer vos coupes de branches à Ruelle. Un dépôt dédié sera ainsi mis à disposition, exclusivement à cet effet. Il sera clôturé pour éviter les dépôts sauvages. Grâce à l'intervention des équipes et du matériel de Grand Angoulême, les branches seront transformées en broyat. Ce broyat sera ensuite mis à votre disposition gratuitement. Un geste pratique et malin... pour l'environnement !

➔ Pour tout renseignement, s'adresser en mairie à compter de mars.

## Les tarifs de location du centre culturel et théâtre changent



Le centre culturel et le théâtre Jean Ferrat sont régulièrement loués à des associations : galas de danse, cabarets solidaires, réunions diverses et variées. Or, les précédents tarifs de location ne tenaient pas suffisamment compte du travail de préparation, d'installation voire de régie nécessaire aux différents rassemblements. Cela vient d'être revu afin de proposer des tarifs adaptés à chaque situation, plus justes et plus équilibrés.

➔ Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service des affaires culturelles, associatives et sportives de la mairie. [a.daleman@ville-ruellesurtouvre.fr](mailto:a.daleman@ville-ruellesurtouvre.fr)

→ À NOTER

## PENDANT LES TRAVAUX, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉMÉNAGE !

La salle des mariages et la salle du conseil sont actuellement en travaux pour une livraison attendue au printemps. D'ici là, les conseils municipaux, qui se tiennent généralement les lundis à 20h, se dérouleront dans le salon du centre culturel, place du Champs de Mars.

**N'hésitez pas à assister au conseil municipal : il s'agit d'une réunion publique, ouverte à tous et toutes.**

**Les prochains conseils municipaux :**  
 ■ 26 février (Débat d'Orientations Budgétaires) ■ 12 mars (Budget) ■ 05 avril  
 ■ 14 mai ■ 11 juin ■ 02 juillet  
 ■ 10 septembre ■ 08 octobre  
 ■ 12 novembre ■ 10 décembre

## LA TRÉSORERIE A FERMÉ SES PORTES DÉFINITIVEMENT

Malgré une forte mobilisation des élus.e.s de Ruelle et des communes voisines, la direction des finances publiques a décidé la fermeture de la trésorerie de Ruelle au 1<sup>er</sup> janvier dernier. Cela signifie que vous devrez dorénavant adresser vos règlements « Trésor Public », à la TAMA, la Trésorerie d'Angoulême Municipale et Amendes. La mairie réfléchit actuellement à une nouvelle utilisation des bâtiments aujourd'hui vides...

➔ TAMA  
 Cité Administrative Bât. A,  
 4 Rue Raymond Poincaré,  
 BP 81042 - 16003 ANGOULÊME CEDEX

→ BON À SAVOIR

## PERTURBATIONS À VENIR

- À compter du 12 février : travaux de la SEMEA sur la conduite d'eau avenue Wilson (entre le cimetière et Anatole France) - durée 2 mois.
- À compter du 19 février : début des travaux d'une entrée poids lourds pour Naval Group route du pont Neuf - durée 3 mois.
- À compter de début mars début de la construction du nouveau bâtiment de Naval Group avec 5 à 6 camions/jour cours Montalembert.

## → BON À SAVOIR

**PENSEZ À DÉCLARER VOS TRAVAUX !**

**V**ous souhaitez construire ou êtes l'heureux propriétaire d'un bien à Ruelle et envisagez des travaux de réhabilitation, d'aménagement, d'extension, ou simplement la construction d'un abri de jardin, d'une piscine etc... N'oubliez pas auparavant de vous rendre en mairie afin d'effectuer une déclaration de travaux ou d'effectuer une demande de permis de construire.

Pour les aménagements dits de faible importance, la déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Quant à la demande de permis, elle est destinée à vérifier que le projet est conforme aux dispositions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme. Par exemple, que le terrain sur lequel vous envisagez de construire est bien prévu pour cela. En l'absence de démarche vous vous exposez, entre autres, à ne pouvoir disposer des réseaux (eau, électricité etc...)... Premier réflexe donc : direction la mairie !

**4 SERVICES CIVIQUES SONT ACTIVEMENT RECHERCHÉS !**

**L**e Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Seuls comptent les savoirs-être et la motivation. Quatre missions sont encore à pourvoir à la mairie de Ruelle : la première en lien avec la culture vise à effectuer un recensement des pratiques mais également des souhaits des Ruellois.e.s en matière d'offre culturelle ; la seconde est orientée vers le lien social avec une action autour des personnes âgées et de la lecture ; la troisième concerne la petite enfance et l'amélioration de la communication avec les parents ; enfin la dernière se concentre autour de la communication de proximité et de l'expression locale. N'hésitez pas à candidater !

➔ Retrouvez toutes les missions sur le site [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

## → À VOTRE SERVICE

**Connaissez-vous la Médiaporte ?**

**L**a médiaporte, c'est la médiathèque de Ruelle dont les locaux sont situés sur le site de la Porte (en face de la maison de santé), d'où son nom. Mais la médiaporte, c'est surtout une équipe de professionnelles de la lecture entourées d'une équipe de bénévoles, qui travaillent toute l'année pour vous proposer une offre de lecture riche, variée et qualitative. Au-delà de la lecture, ces infatigables passionnées s'acharnent tous les ans à créer des animations afin d'ouvrir grand les portes de la Médiaporte : soirée pyjama, exposition bookface, grainothèque, battle de jeux, concours de nouvelles, animations pour les tous petits... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !



Les « superwomen » de la médiathèque.

**LA MÉDIAPORTE EN 2017 : QUELQUES CHIFFRES****3**

SALARIÉES

**9**

BÉNÉVOLES

**1 000**

PARTIES DE JEUX VIDÉO

**53 694**

LIVRES, FILMS, MUSIQUES ET MAGAZINES

**4 000**

PARTICIPANTS AUX ANIMATIONS (TOUT PUBLIC, SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP)

**1 071**

HEURES D'OUVERTURE

## → TEMPS FORTS

## Cantines : du nouveau dans les assiettes



**À** Ruelle, c'est la cuisine centrale implantée à Villement qui approvisionne chaque jour les cantines des écoles. Cette cuisine, créée à l'initiative de deux communes, Ruelle sur Touvre et l'Isle d'Espagnac, prépare en moyenne 860 repas quotidiens pour les écoles des deux communes. Ils sont confectionnés en liaison froide c'est-à-dire qu'ils sont fabriqués la veille pour le lendemain et réchauffés à midi directement dans les restaurants scolaires.

Cette année, la cuisine centrale change de prestataire pour ses denrées alimentaires. Après la mise en place d'un marché public, ce sont maintenant 49 fournisseurs différents qui assurent l'approvisionnement de la cuisine. Les élu.e.s ont en effet souhaité que les aliments proposés aux enfants soient de meilleure qualité et issus autant que possible des circuits courts.

Ce sont ainsi autant de fournisseurs locaux qui ont été sélectionnés. L'organisation de la cuisine a également été revue avec la création d'un poste de responsable de magasin. Son rôle est primordial : contrôler les marchandises à la livraison (quantité, état...), les ranger, donner chaque matin aux cuisiniers les denrées nécessaires à la fabrication du repas, gérer les stocks...

A souligner : tout cela représente un investissement en temps et en argent entièrement pris en charge par les communes, sans augmentation de tarif. Il fallait bien ça pour nos petits gourmands...

## → BON À SAVOIR

### LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SONT OUVERTES !

**V**otre enfant est né en 2015 et entre en maternelle ? Vous arrivez sur la commune ou votre enfant change d'école à la prochaine rentrée ? N'oubliez pas d'effectuer son inscription auprès de la directrice. Les dossiers sont à récupérer et à remettre du lundi 05 février au vendredi 16 mars 2018. La commune a en effet la responsabilité de se prononcer sur les demandes et de procéder à l'inscription des enfants dans les écoles en fonction des capacités d'accueil. Après étude du dossier, vous recevrez par courrier un certificat d'inscription précisant l'école que votre enfant fréquentera. Attention, l'admission n'est qu'après inscription auprès de la Directrice de l'école.



**Contact : service des affaires scolaires, enfance et jeunesse (Vanessa Rousseau) : 05 45 65 89 36**  
Dossiers d'inscriptions à télécharger sur le site de la commune : [www.ville-ruellesurtouvre.fr](http://www.ville-ruellesurtouvre.fr)

## → TEMPS FORT

### ROUTE DU GOND PONTouvre : ENFIN !

**L**a Route départementale 57, Route du Gond Pontouvre était jusqu'à peu l'une des routes les plus dégradées de la commune notamment entre la pharmacie et l'entrée de Villement. A juste titre, les riverains ne supportaient plus les nids de poule, les projections de gravillons, d'eau voire de boue de cet axe très emprunté. Or, et malgré l'implication de la mairie, le projet était bloqué en raison de vices de travaux effectués lors d'un précédent chantier. Le dossier, coïncé au tribunal, a été réglé et les travaux enclenchés aussitôt, en lien avec le Conseil départemental. La réfection de la route a débuté le 8 janvier. Dans la phase de réalisation de la couche de roulement (vraisemblablement courant avril) le Conseil départemental procèdera dans le même temps à la réfection des enrobés depuis la rue Ravel jusqu'au rond-point de la D1000. Enfin, le conseil municipal devrait se prononcer à l'occasion du vote du budget, pour la réalisation en 2018 des aménagements de l'entrée du quartier de Villement : trottoirs, cheminement doux et aménagements paysagers sont au programme... Enfin !

## → TEMPS FORTS

**STATIONNEMENT,  
CHEMINEMENTS DOUX  
ET CIRCULATION :  
COMMENT AMÉLIORER  
LA SITUATION ?**

**D**ans le cadre des travaux menés actuellement au niveau de la ZAC des Seguins Ribéreux, il est apparu plus que nécessaire de revoir entièrement le plan de circulation du quartier des Seguins. Partant de ce constat, mais également des problématiques récurrentes de la ville en matière de stationnement, de cheminement doux - quasi inexistant - et de circulation, les élu.e.s ont souhaité un large programme de réflexion dès 2018 devant mener à des aménagement cohérents et adaptés.

Une étude générale sera ainsi lancée dans les mois prochains sur ces problématiques, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : commerçant.e.s, riverain.e.s, associations...

Objectif : créer des « poches » de stationnement intégrant des espaces verts et dégagant les axes routiers, harmoniser les déplacements pour permettre aux voitures, aux piétons et aux cyclistes de cohabiter dans un cadre où le « tout voiture » n'a plus sa place.

Des aires de co-voiturage et de parking relais sont également envisagées afin de désengorger le centre-ville aujourd'hui trop souvent utilisé à cet effet. Ruelle ne peut plus être un axe routier ou un grand parking...

La ville doit se donner les moyens de retrouver un cadre de vie plus agréable, permettant à chacun.e de circuler sans difficulté, mais également propice au développement du commerce et des activités. Enfin, une réflexion sera aussi engagée avec le poumon économique de la ville, Naval group et ses nombreux employés, afin que ces derniers stationnent sur des emplacements dédiés plutôt qu'en ville.

Quelques pistes sont d'ores et déjà abordées avec du stationnement résidentiel et dédié aux activités... Affaire à suivre...

## → TEMPS FORTS

**Les travaux du Bus  
à Haut Niveau de Service  
- BHNS - débutent cette année**

**L**e Bus à Haut Niveau de Service, porté par le Grand Angoulême a pour objectif d'améliorer la qualité de service des transports urbains de l'agglomération : durées de trajet plus fiable, régularité, qualité de desserte et accessibilité sont les maîtres mots du projet. Pour y parvenir, des aménagements, prévus en deux phases, sont naturellement nécessaires. A Ruelle, les travaux de la première phase sont programmés entre mai prochain et l'été 2019. Ils se concentreront sur l'axe avenues Salengro / Jaurès / Wilson, de la nouvelle station Jean Antoine au carrefour Wilson / cimetière. La mairie s'est rapprochée de Grand Angoulême afin que des réunions d'information soient organisées pour les riverains et les commerçants bien en amont des travaux. Devraient être évoqués : les plantings, les perturbations à prévoir (conséquences sur les flux et stationnements), les impacts sur l'activité commerciale etc... Une information communale sera diffusée au fur et à mesure de l'avancement du projet, sur le panneau lumineux, le site de la mairie et le bulletin municipal.

 [www.bhns-grandangouleme.fr](http://www.bhns-grandangouleme.fr)

**Site de La Porte**

© Atelier Neyrat Michelet

**C**omme prévu, la deuxième tranche des travaux a débuté en janvier : agrandissement du parking de la médiathèque et de la maison de santé, aménagement des abords du skate park, création d'une aire de camping-car (2 places), d'une aire de pique-nique et d'un terrain de pétanque. La trame verte et bleue prévue initialement avance pas à pas...

→ CITOYEN.NE.S DU JOUR

## Êtes vous plutôt café, conseil ou promenade ?

La démarche citoyenne que propose le conseil citoyen s'organise autour des manifestations suivantes :

**Le café citoyen** est un rendez-vous informel ouvert à tous, Ruellois ou non. Certains samedi matins nous débattons d'un sujet de société autour de boissons chaudes (place et enjeux de l'éducation populaire, écologie et croissance...). Les rendez-vous sont annoncés dans le magazine SORTIR.

**Le conseil citoyen** est une instance dont la vocation est de faire des propositions à la municipalité sur divers sujets par exemple, les restaurants scolaires, les cheminements doux, **ou l'élaboration d'un chemin citoyen.**

**Le chemin citoyen.** Ce dernier projet, lancé en septembre dernier lors de l'inauguration du premier panneau, dans les jardins de la mairie se développera sur 2018.

L'objectif de ce chemin est de proposer un parcours de promenade permettant à la fois de découvrir l'histoire de Ruelle et une réflexion sur la citoyenneté. Le contenu de ces affichages s'établira grâce à la collaboration des associations et des enfants de Ruelle. Ce chemin sera matérialisé par des panneaux, disposés sur une quinzaine de lieux de Ruelle dont le centre de la commune, Puyguillen, le chemin de la messe, les Riffauds, Villement et les Seguins. Il sera constitué progressivement et le prochain panneau sera positionné place des Ormeaux.

➔ **Si vous souhaitez participer à la vie de la commune et à une réflexion sur la citoyenneté, vous serez les bienvenus, n'hésitez pas à nous rejoindre en prenant contact avec nous [ccitoyenruelle@yahoo.fr](mailto:ccitoyenruelle@yahoo.fr) ou à venir au prochain café citoyen.**

## Conseil municipal des enfants



Le 25 janvier, nos jeunes élu.e.s du Conseil municipal des enfants ont, comme le Maire et les élu.e.s adultes, présenté leurs vœux aux Ruelloises et Ruellois et souhaité la bienvenue aux nouveaux habitant.e.s. Ils avaient préparé pour l'occasion des cartes de vœux et confectionné de délicieuses brochettes de fruits !

→ LA VILLE AU NATUREL

## JARDINS FAMILIAUX



Les espaces verts publics sont aujourd'hui un réel atout pour conserver un cadre de vie agréable. La présence de ces espaces paysagers maintient un dynamisme au sein de la commune et ce sont des lieux de partage, de convivialité et d'échanges. Toutes ces raisons amènent la commune à envisager la création de jardins familiaux en bordure de Touvre, à proximité du quartier de Villement. Ce site calme, ombragé et un peu à l'écart est un lieu idéal à l'implantation de jardins familiaux. Compte tenu de la zone, classée Natura 2000 et espace boisé protégé, rien n'est encore gagné et il faudra veiller à respecter de nombreux critères... Le projet porté par deux élu.e.s avance. Aujourd'hui la majorité des parcelles en bord de Touvre sont privées. Petit à petit ce patrimoine exceptionnel sera mis à portée de tous...

## RUELLE VIT AU NATUR'AILES

La commune de Ruelle sur Touvre change de nature et se met au vert ! Soucieuse de son empreinte écologique et de la santé de ses habitants, la commune s'est engagée depuis 2015 dans un programme qui vise à abandonner l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Une nouvelle gestion des espaces verts a été mise en place : la gestion différenciée. Cette gestion permet de préserver une diversité d'habitats pour les différentes espèces, de protéger ces hôtes, d'assurer une continuité écologique et de limiter l'impact de l'urbanisation de la ville.



## → BRÈVES DE COMPTOIR

## LES PIEDS DANS L'EAU...

**D**écidément le météo s'acharne contre le chantier de la Maternelle Centre... Lancé en 2017 avec une date de livraison initialement prévue pour janvier 2018, le chantier n'en finit pas de subir les caprices du ciel... Une première fois retardée et attendue pour mars, la livraison devrait se faire sur la fin de l'année scolaire. L'inauguration de ce nouveau bâtiment dédié à la garderie et à la restauration des petits de maternelle devrait ainsi, au moins, se faire sous le soleil ! On croise les doigts.

## LA MAISON DE SANTÉ ET VOUS



**L**es professionnels de la maison de santé organisent une réunion d'information le mercredi 25 avril 2018 à 20h au théâtre Jean Ferrat. Ils profiteront de l'occasion pour présenter l'ensemble de l'équipe. La Maison de santé réunit en effet de nombreux professionnels avec différentes spécialités. Ces acteurs de santé, très impliqués évoqueront les nombreuses actions qu'ils mettent en place pour leurs patients tout au long de l'année. Saviez-vous par exemple qu'ils proposent des groupes de marche ou des cafés prévention ? Ils aborderont également un sujet qui nous concerne tous : celui de la santé à l'échelle du territoire avec la problématique désormais très forte de la désertification médicale. Venez écouter puis échanger avec eux. **C'est gratuit et bon pour la santé !**

## → LES BRÈVES DU CONSEIL

## Rythmes scolaires : comment agir pour le bien-être des enfants ?



**U**n décret publié en juin dernier au Bulletin officiel permet aux communes de déroger au cadre général de 4,5 jours de classe pour les écoles maternelles et élémentaires publiques. Concrètement, cela signifie que chaque ville peut choisir des rythmes différents pour les enfants scolarisés sur son territoire. Cette disposition vise à permettre à chacun de se positionner, normalement dans l'intérêt des enfants. La question des TAP - Temps d'Activité Pédagogique - associée au rythme n'est pas directement posée, mais elle est évidemment au cœur des réflexions.

En Charente, pour s'organiser l'inspection d'Académie a sollicité les communes afin qu'elles répondent à un questionnaire sur leurs intentions pour la prochaine rentrée. Il faut en effet organiser en fonction les plannings des enseignants, coordonner pour les transports scolaires etc... Et si nécessaire sur certains territoires, unifier les rythmes.

A Ruelle, une grande concertation a été menée : avec les enseignants, avec les parents, avec le syndicat enfance jeunesse... Après de nombreux échanges et une intense réflexion avec, au cœur, le bien être de l'enfant, les élus.e.s se sont positionnés en faveur d'un double rythme : 4 jours pour les maternelles et 4,5 jours pour les primaires. Ce rythme devrait davantage respecter celui des enfants et notamment des plus petits.

Un conseil d'école extraordinaire doit encore valider cette proposition qui sera ensuite transmise à l'inspection d'académie. Si ce scénario se confirmait, des solutions appropriées seraient mises en place pour les fratries.

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

## Maine-Gagnaud : un nouveau quartier pourrait enfin sortir de terre !

Source : ICGN, URBAN HYMNS



Le quartier dit du « plantier du Maine Gagnaud » comprend en bord de D1000 une zone de plus de 13 hectares, acquises par deux bailleurs sociaux au début des années 2000 dans l'objectif d'y élever un éco-quartier composé d'habitat social et de logements individuels. Or, la proximité de la D1000, axe à forte circulation, a entraîné l'inconstructibilité d'une bande de 100 m, sur toute la longueur du terrain jouxtant la route. Le premier aménagement qui devait déclencher les travaux pour l'ensemble de la zone n'a, pour cette raison, jamais pu être mis en œuvre. Le dossier s'est ensuite enlisé...

La nouvelle majorité s'en est emparé pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'elle ne pouvait accepter plus longtemps le déficit de logements sociaux sur la commune ; ensuite parce que les frais d'études menées sur ce secteur par l'équipe précédente auraient constitué autant d'argent jeté par les fenêtres ; enfin parce qu'il semblait nécessaire de tout mettre en œuvre pour accueillir une nouvelle population et regagner des habitants...

Le résultat aujourd'hui est le suivant : une étude environnementale commandée par la commune auprès de GrandAngoulême a récemment conclu à la possibilité de réduire la bande d'inconstructibilité ... et a permis de relancer les projets sur l'une des dernières zones urbanisables de cette superficie disponible sur la commune. Bien évidemment il est hors de question de construire du logement tout près de la route. Aussi un montage différent a été envisagé pour conserver du logement social et développer des services sur cette zone, compatibles avec la proximité de la D1000. Deux nouveaux partenaires ont ainsi été approchés en plus de l'Office Public de l'Habitat (OPH) qui prévoit la construction de 25 logements. L'actuelle maison de retraite Les Carreaux portée par La Mutualité de Charente pourrait ainsi déménager et s'installer dans un bâtiment neuf adapté aux normes de conformité et de sécurité, que l'actuel bâtiment ne remplit plus entièrement. Pour permettre cette installation, il fallait trouver 12 000 m<sup>2</sup> et à Ruelle, c'était le seul emplacement répondant à ce critère.

Une petite unité commerciale pourrait également s'installer ainsi qu'un nouvel équipement public. A l'occasion de différents conseils, les élu.e.s ont voté favorablement pour des échanges et ventes de parcelles permettant aux premières opérations d'aboutir sur le lot de 3 ha, propriété initiale de l'OPH de l'Angoumois. Un permis d'aménagement devrait prochainement être déposé.

→ LES BRÈVES DE COMPTOIR

## L'AQUARIUM DU THÉÂTRE ÉCRASÉ



Avez-vous déjà remarqué l'aquarium du Théâtre de Ruelle ? Il s'agit de la petite cabine dans laquelle œuvre le régisseur du théâtre. Ce magicien de l'ombre a pour mission en amont du spectacle d'installer la scène, puis pendant la représentation de régler les lumières, d'ajuster le son... Problème : dans sa cabine il ne perçoit pas les mêmes choses que le public... Des travaux ont ainsi été menés afin d'écraser l'aquarium et d'ouvrir la régie sur la salle. La scène et son cadre ont également été peints en noir, pour faciliter les réglages lumières et permettre de meilleurs jeux. Ces différents travaux ont bénéficié du fonds de concours de GrandAngoulême qui finance les travaux à hauteur de 50 %.

**Venez découvrir ces nouveaux aménagements à l'occasion de la programmation culturelle !**

## A VOS MARQUES, PRÊTS ? MARIAGE !

Quelques prétendants au mariage ont fait part au Maire de leur réticence à se marier dans une salle aussi vieillotte que celle de la mairie de Ruelle. Leurs conclusions esthétiques (partagées par les élu.e.s) ont rejoint les conclusions du Service départemental d'incendie et de secours en matière de normes de sécurité... Un diagnostic a donc été effectué et ce dossier vieux de quelques années est aujourd'hui sur le devant de la scène puisque les travaux débutés en janvier devraient s'achever au printemps. La salle des mariages jouxtant celle du Conseil, les travaux seront naturellement étendus à cette dernière. La mairie en profite pour effectuer également des travaux de rénovation énergétique dans une logique à la fois environnementale et de réduction des consommations d'énergie.



## ATSEM, Agentes d'entretien, Agentes d'animation périscolaire, qui fait quoi dans nos écoles ?

Interviews de **Sylvie Bruno**, référente des ATSEM\* et de **Patricia Riffaud**, référente des agentes d'animation et référente des agentes d'entretien de la ville.



**Sylvie Bruno, combien êtes-vous d'ATSEM, au sein de la collectivité de Ruelle et à quel niveau de diplôme êtes-vous recruté.e.s ?**

Les 2 écoles maternelles de Ruelle comptent huit ATSEMS pour huit classes. Les diplômes requis sont le CAP Petite Enfance et le concours de la fonction publique d'ATSEM. Nous sommes également titulaires du Brevet de premiers secours en milieu professionnel.

**Quelles sont vos missions ?**

Les ATSEMS participent à la vie de l'école. En collaboration avec l'enseignant.e, elles ont un rôle éducatif auprès des jeunes enfants dans les apprentissages de sociabilisation et d'acquisition de l'autonomie.

La journée d'une ATSEM est divisée en plusieurs temps :

- Avant la classe : entretien des locaux, du linge, préparation de la classe,

- Pendant le temps scolaire : accueil des familles, préparation et animation des ateliers pédagogiques, sous l'autorité de l'enseignante, surveillance de récréation avec une enseignante.
- Temps interclasse : préparation des enfants pour le restaurant scolaire (passage aux toilettes, lavage des mains), surveillance de la récréation, accompagnement pendant le temps du repas, accompagnement au repos et surveillance de dortoir, préparation et animation des activités TAP.
- Après la classe, le mercredi et pendant les vacances : remise en état des locaux et du matériel, entretien approfondi des locaux, gestion du stock produits et matériel.

### **Combien d'enfants prenez-vous en charge et quelles sont les activités que vous leur proposez ?**

Pour les TAP, chaque ATSEM gère un groupe d'environ 14 enfants.

L'ATSEM prépare et propose des activités variées sur la semaine comme des jeux collectifs, de société ou de

construction, des activités manuelles, d'arts plastiques, sportives ou ludiques (danses, chants, écoutes musicales...), de la relaxation et découverte de l'environnement...

En fin d'année, l'ensemble des ATSEMS et agentes d'animation préparent les Olympiades des TAP.

L'objectif est de faire participer tous les enfants à des activités collectives dans une cohésion d'équipe.

### **Quels sont les moyens mis à votre disposition pour exercer vos missions ?**

Nous avons du matériel de motricité, musical, scolaire, et disposons de différents lieux adaptés comme la salle de motricité, la bibliothèque...

A notre disposition également : un budget pour acheter les fournitures d'arts plastiques, jeux de société, jeux divers...

Certains jeux de société sont fabriqués par nos soins.

Les ATSEMS bénéficient par ailleurs d'une formation continue tout au long de leur carrière.

Elles peuvent ainsi renforcer ou acquérir de nouvelles compétences en terme de : psychologie et rythmes de l'enfant, relations avec les familles et différents professionnels, animation des différents temps de l'enfant...

### **Quel est votre rôle en tant que référente ?**

Je suis chargée d'assurer l'encadrement et la coordination des ATSEMS : animer, suivre et contrôler les activités des agents sur les deux écoles ; repérer et réguler les conflits ; aider à l'élaboration des plannings de travail... ■

## → L'atelier philo



**L**a pause du midi dans les écoles peut être l'occasion d'ateliers très enrichissants. C'est ce qu'une dizaine d'enfants de l'école R. Doisneau a pu découvrir à l'occasion de quatre séances d'1 heure avec une animatrice des Francas. Les enfants ont ainsi échangé et débattu autour de sujets proposés par leurs soins. Espace de réflexion et d'expression, les ateliers philo permettent à l'enfant de découvrir ses capacités de réflexion et d'expression : il est amené à réfléchir à ses expériences et apprend à penser par lui-même...

**Et si on en proposait aussi aux adultes ?**



**Patricia Riffaud,  
combien êtes-vous  
d'Agentes d'animation et  
Agentes d'entretien, au sein  
de la collectivité de Ruelle  
et à quel niveau de diplôme  
ou formation êtes-vous  
recruté.e ?**

11 agentes d'animation interviennent dans les 4 écoles de la ville : 5 à l'école primaire R. Doisneau, 2 à l'école primaire J. Moulin, 2 dans les maternelles Chantefleurs et Centre ; 7 agentes d'entretien travaillent dans les 2 écoles primaires (4 à R. Doisneau et 3 à J. Moulin).

Les agent.e.s d'animation sont recruté.e.s avec le CAP Petite enfance et/ou le BAF (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

**Quelles sont vos missions ?**

Les missions des agentes d'animation sont les suivantes :

- Accueillir les enfants sur le temps de garderie.
- Echanger avec les parents.
- Encadrer les enfants.
- Proposer des activités manuelles (jeux collectifs, temps calme avec des jeux de société, lecture, jeux extérieurs).
- Assurer la sécurité des enfants et les surveiller.
- Etre garant.e des règles de vie.

Les agentes d'entretien font également la surveillance de la pause méridienne. Elles effectuent l'entretien des locaux des écoles et veillent à la propreté et à l'hygiène des locaux.

**Combien d'enfants prenez-vous en charge et quelles sont les activités que vous leur proposez ?**

Lors des activités manuelles ou jeux collectifs, l'agente mène son activité avec une quinzaine d'enfants. Les activités proposées sur le temps de garderie sont diverses et variées: de la confection de bracelets à la création de photophores en passant par du dessin et de la préparation de cadeaux pour les différentes fêtes de l'année (Noël, fête des mères...).

Pendant la Pause méridienne, nous accompagnons les enfants aux restaurants scolaires, nous veillons au bon déroulement des repas puis nous surveillons la cour de récréation.

La journée, quant à elle, se répartit sur trois temps : accueil des enfants de garderie du matin, pause méridienne, garderie du soir après la classe ou TAP.

**Quels sont les moyens mis à votre disposition pour exercer vos missions ?**

A la garderie, de nombreux jeux et livres sont mis à la disposition des enfants. Pour les activités manuelles, nous bénéficions de tout le matériel nécessaire à nos créations.

Les agentes suivent régulièrement des formations ce qui permet d'acquérir en permanence des nouveaux outils. Nous échangeons aussi nos connaissances entre nous.

**Quelles sont vos relations avec les autres personnels des écoles ?**

Sur chaque école, il y a un travail d'échange et de communication avec les enseignant.e.s, le personnel de la restauration afin d'assurer le suivi de l'enfant.

**Quel est votre rôle en tant que référente ?**

En tant que référente des agentes d'animation, je dois encadrer mes collègues, assurer la gestion des conflits du personnel, faire remonter les difficultés et les informations, assurer et contrôler la bonne exécution des tâches et faire de la médiation auprès des parents. ■

**Chiffres clés**

Les horaires de l'accueil périscolaire :  
**de 7h à 8h30 et de 16h à 19h**

Nombre d'enfants accueillis en moyenne en périscolaire :

**le matin : 85**  
**le soir : 170**

**8 personnes**  
en moyenne mobilisées pour l'accueil du matin

**11 personnes**  
en moyenne mobilisées pour l'accueil du soir

Le midi entre 11h30 et 13h30  
**465 enfants**  
sont encadrés par les agentes de la commune.

**4 ATSEM**  
pour 90 enfants  
à la maternelle du Centre

**4 ATSEM**  
pour 90 enfants  
à la maternelle Chantefleurs

## L'animation de quartier : un succès qui promet !



L'animation de quartiers, c'est un service proposé par la ville pour les 6-11 ans au sein du quartier de Villemont. C'est surtout une formidable expérience pour tous les enfants qui y participent à l'occasion des vacances scolaires. Ce sont aussi des animateur et animatrice professionnels qui proposent des activités en lien avec les familles et les habitant.e.s du quartier autour de thèmes forts comme l'entraide, le vivre ensemble, la citoyenneté...

En 2017 une quarantaine d'enfants différents ont pu profiter de projets novateurs tels que « Top soupes », concours annuel de création et de dégustation de la meilleur soupe de l'année, « Partir en livre », en lien avec la médiathèque sur la création d'un battle d'histoires entre enfants, « Coding goûter » en lien avec les Petits Débrouillards sur des après-midis découverte du code informatique et de la programmation de robots en familles, « Fête populaire », repas partagé, sonorisation de cinéma muet avec la compagnie Artefa...

L'animation rencontre un réel succès puisqu'elle affiche complet à quasiment chaque période de vacances. C'est pourquoi la municipalité réfléchit à un développement de l'action en une « Animation de proximité » plus large, tout en conservant les ingrédients qui font son succès : la proximité et l'ancrage dans un quartier.

Parmi les pistes évoquées : un « anibus » pourrait circuler et proposer des animations ponctuelles, des cafés parents sur les thématiques de l'enfance, des projets intergénérationnels avec les maisons de retraites, des actions de médiation et de gestions de conflits...

**N'oublions pas : nos enfants sont les citoyen.ne.s de demain... et l'avenir se prépare aujourd'hui.**

## ACTION ET ÉMOTION : LES ASSOCIATIONS

### → COMMÉMORATIONS

La cérémonie du 56<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962 aura lieu le lundi 19 mars 2018 au monument aux morts place de la Mairie à 17h30.

N'oubliez pas également le 73<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 : cérémonie à 11h15 à NAVAL Group et à 11h45 au monument aux morts, place de la Mairie.



La cérémonie du 11 novembre 2017 s'est déroulée comme chaque année dans le recueillement et le souvenir. Après un dépôt de gerbe au niveau de Naval Group, le cortège composé notamment des Anciens Combattants de l'Union Locale, s'est rendu devant la plaque des Anciens Combattants.

Discours et hommages ont ensuite été rendus devant le parvis du monument aux morts avec les drapeaux et les enfants.

### → GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

## Venez fortifier votre énergie

Dans le cadre du sport-santé le club de Gymnastique volontaire de Ruelle vous propose diverses activités : gym tonique, pilate, gym douce, zumba, marche.

Stéphanie, Olivier et Stéphane animent les séances à la salle omnisports du centre-ville et Gérard encadre la marche du mardi après-midi.

Venez rejoindre nos participants (es) pour booster votre santé dans une ambiance sympa.

Les cours ont lieu le lundi soir et le jeudi soir de 20h30 à 22h et le jeudi matin de 8h30 à 9h30.

Rendez-vous pour la marche tous les mardis à 13h30 place du champ de Mars à Ruelle en face du théâtre Jean Ferrat.



**Renseignements au 05 45 64 02 42  
ou 06 30 84 95 03 ou 06 87 88 50 67**

## → SPORT

**À vos agendas !**

Le Grand Angoulême Athlétisme organise sa 3<sup>ème</sup> édition des 5 et 10 km de Ruelle sur Touvre en octobre 2018 suite à la réussite de son édition 2017 et de ses 600 participants ! L'organisation projette désormais d'y intégrer des courses enfants.

La date officielle vous sera communiquée dans votre prochain bulletin municipal. En attendant de prendre part à cet événement ruellois, vous avez la possibilité de participer à la course nationale des 10 km des Schneider Electric, Foulées d'Angoulême !

**→ Expression du groupe majoritaire**

Les élu.e.s de Ruelle, parce qu'ils/elles estiment qu'il est impératif de rester au contact de la population, proposent des permanences ouvertes à tou.te.s dans les différents quartiers de la ville, le samedi matin de 10h00 à midi.

Pas besoin de RDV, vous pouvez venir en toute simplicité à la rencontre des élu.e.s et évoquer avec elles/eux vos interrogations, difficultés ou... satisfactions !

**Calendrier des permanences de février à juin 2018 :**

- 24/02 Puyguillen ■ 17/03 Seguins ■ 07/04 Riffauds ■ 28/04 Ruelle Centre
- 19/05 Villement ■ 09/06 Puyguillen ■ 30/06 Seguins

➔ **Contact : [mairie@ville-ruellesurtouvre.fr](mailto:mairie@ville-ruellesurtouvre.fr)**

**→ Expression des groupes minoritaires**

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

**Liste « L'Avenir avec Vous » conduite par Annie Marc, Conseillère Municipale.**

L'ensemble de l'équipe se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Un projet à tout particulièrement retenu notre attention ces dernières semaines, celui de la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) dans le secteur du Maine-Gagnaud faisant face à l'espace Carat et la zone d'activités tertiaires sur l'Isle d'Espagnac. Si nous ne sommes pas opposés à l'implantation d'un tel équipement, nécessaire pour l'accompagnement de nos aînés, nous estimons que le lieu n'est pas approprié. Alors que les objectifs de reconquête des centres urbains, revitalisation des commerces, réhabilitation des friches sont affichés par l'ensemble des politiques publiques, la municipalité annonce faire le choix de l'éloignement du centre-ville et de la consommation d'espaces naturels sur le dernier secteur urbanisable de la Ville. Nous sommes par ailleurs très inquiets et avons souhaité obtenir des garanties, de la part du gestionnaire actuel de la maison de retraite, sur le devenir de la future friche, qui risque de s'ajouter aux friches déjà existantes des deux écoles de Maine-Gagnaud et Daudet (pour lesquelles aucun projet de reconversion n'a, pour l'heure, été étudié).

S'agissant de la communication, qu'elle soit interne ou à l'attention des usagers, nous déplorons d'une part, la programmation régulière des commissions à 17h, qui ne permet pas aux élus actifs d'y participer (et cela malgré nos demandes) et, les convocations et ordres du jour transmis, certaines fois, le matin pour le soir, qui ne permettent pas d'examiner les dossiers avec attention. (ex. le dossier stratégique de l'organisation du temps scolaire).

D'autre part, nous souhaitons relever la faiblesse de concertation avec les usagers sur certains projets, comme l'aménagement de la route de Cond-Pontouvre (où certains acteurs économiques n'ont pas été invités à la présentation du projet), ou encore pour l'installation du skate-park qui a conduit à implanter un équipement inutilisable.

Enfin, je finirai par justifier notre dernier veto, un peu plus anecdotique mais qui vaut d'être mentionné, à savoir notre vote contre l'augmentation des tarifs des concessions funéraires de 5 %. En effet, la hausse importante a été justifiée, en conseil municipal, par la nécessité de rationaliser le travail des services en évitant chaque année de passer une nouvelle délibération. Cela ne peut être entendu, ni approuvé. Pourquoi, dans ce cas, ne pas augmenter toutes les subventions aux associations de 5 % pour éviter aux services de rédiger les projets de délibération et, aux élus d'en débattre en conseil sur les prochaines années ! Il s'agit bien sur d'une boutade. Néanmoins, l'exercice d'un mandat politique ne vise pas à « économiser du travail aux agents ». Ce sont des orientations politiques claires et, une bonne articulation entre le projet politique et l'organisation des services qui permettent d'obtenir l'efficacité du service aux habitants. Vraisemblablement au regard des départs de personnel qui se poursuivent, le cadre de travail n'est toujours pas stabilisé.

➔ **Vous avez des questions, des suggestions, des remarques.  
Contactez nous : [groupe.anniemarc@yahoo.fr](mailto:groupe.anniemarc@yahoo.fr)**

## → FÉVRIER 2018

- Du 1<sup>er</sup> au 28, Hall de la mairie, « **Exposition Bookface** » en partenariat avec la Médiathèque et le Club Photo de Ruelle
- Du lundi 12 au vendredi 23, Salles de Puyguillen, « **Animations pour les enfants** » organisé par le S.I.V.U enfance et jeunesse - 05 45 38 61 81
- Mardi 13 février, 14h, Médiathèque, « **Tournois jeux vidéo Culture Games (jeu Bomberman sur la console Nintendo Switch)** », - 05 45 65 34 89
- Dimanche 25, Complexe sportif Colette Besson (départ de l'épreuve), « **Brevet cyclotouriste FFCT 50 et 100 km** » organisé par le Club Sportif Artistique de Ruelle sur Touvre - 05 45 65 60 28
- Mercredi 28 à 20h30, Université populaire, Centre culturel, 1<sup>er</sup> étage, Conférence « **C'est l'histoire d'une pomme de terre** », conférencier M. Lebrun, juriste et gastronome, - 05 45 65 59 59

## → MARS 2018

- Samedi 3, salon du centre culturel, « **Loto** » organisé par l'association Olympique football club de Ruelle - 06 03 75 27 42
- Mardi 6 à 18h30, Médiathèque, « **Rencontre d'auteurs pour la Bulle des Lecteurs (Marie et Thierry Gloris pour la BD Cléopâtre, clôture des votes le 5 avril)** », - 05 45 65 34 89
- Mercredi 7 à 20h, Théâtre Jean Ferrat, projection-débat, en partenariat avec Femme Solidaires, dans le cadre de la journée des droits des femmes - 05 45 65 89 37
- Mercredi 7 à 20h30, Université populaire, Conférence « **Les volcans et les risques volcaniques** », conférencier M. Grandpey, - 05 45 65 59 59
- Du vendredi 9, 16h30 au samedi 10, 21h, Salle Omnisports de Ruelle « **Challenge départementale Tremplin** » organisé par l'association Ruelle Gym - 07 81 97 91 19
- Samedi 10, salon du centre culturel, « **Loto** » organisé par l'association les Archers de la Touvre - 06 14 62 67 24
- Mercredi 14, salon du centre culturel, « **Don du sang** » organisé par l'Établissement Français du Sang - 05 45 91 46 44
- Mercredi 14, 20h30, Théâtre Jean Ferrat, projection-débat « **L'amour et la révolution** » de Yannis Youlountas - 05 45 65 89 37
- Jeudi 15, salon du centre culturel, « **Repas solidarité** » organisé par le Club de l'amitié - 05 45 65 72 72
- Samedi 17, « **Nettoyage du chemin des diligences** », organisé par le Comité de quartier de Villement - 06 83 07 42 20
- Samedi 17 à 11h, Médiathèque, « **La trèèèèèè redoutée dictée** » - 05 45 65 34 89
- Samedi 17, Lycée des métiers Jean Caillaud, **Journée portes ouvertes** - 05 45 65 74 74
- Lundi 19, 11h30, Place Auguste Rouyer, **Journée Nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**, - 05 45 65 62 95

- Du 19 au 31, Médiathèque, **Exposition « Bien dans leur genre »**, dans le cadre du festival du livre jeunesse - 05 45 65 34 89
- Jeudi 22, salon du centre culturel, « **Loto** » organisé par le Club de l'amitié - 05 45 65 72 72
- Vendredi 23, salon du centre culturel, « **Repas de la Saint Patrick** » organisé par le Comité des jumelages - 05 45 65 45 12
- Samedi 24 à 20h30, Théâtre Jean Ferrat, « **Concert de l'association musicale de Ruelle** » - 09 51 98 88 01
- Mardi 27 à 18h30, Médiathèque, Rencontre d'auteur, Emmanuelle Favier « **Le courage qu'il faut aux rivières** », - 05 45 65 34 89
- Du 29 au 31 mars, Théâtre Jean Ferrat et Médiathèque, « **Festival du Livre Jeunesse** » organisé par la FCOL - 05 45 65 89 37 ou 05 45 65 34 89

## → AVRIL 2018

- Vendredi 6 avril, 20h30, salon du centre culturel, « **Restitution de l'inventaire des espaces naturels / conférence** » par la Mairie et Charente Nature.
- Samedi 7, 20h30, Théâtre Jean Ferrat, **FJEP « Les belles sœurs »** de Eric ASSOUS, - 05 45 65 45 12
- Du lundi 9 au vendredi 20, Salles de Puyguillen, « **Animations pour les enfants** » organisé par le S.I.V.U enfance et jeunesse - 05 45 38 61 81
- Du 09 au 21, Médiathèque, **Exposition « Les murs ont des oreilles »** pour le festival Petites Oreilles en Coguette, - 05 45 65 34 89
- Mardi 10 à 14h, Médiathèque, « **Tournois jeux vidéo Culture Games** », - 05 45 65 34 89
- Jeudi 12, 10h, Médiathèque, **Visite « Balade en chants té! »** Festival Petites Oreilles en Coguette - séance tout public, - 05 45 65 34 89
- Jeudi 12, 20h30, Théâtre Jean Ferrat, **Projection-débat « L'école de la vie »** - 05 45 65 89 37
- Vendredi 13, **Evasion dans le pays Blayais**, organisé par le Club de l'amitié - 05 45 65 72 72
- Samedi 14, 15h, Théâtre Jean Ferrat, « **Spectacle cabaret par la Compagnie Brin de femmes** » - 05 45 65 89 37
- Mardi 17, 10h, Médiathèque, **Atelier « Grave ta comptine »** Festival Petites Oreilles en Coguette - séance tout public, - 05 45 65 34 89
- Samedi 21, salon du centre culturel, 20h, **soirée dansante** organisée par l'OFCR, - 06 03 75 27 42
- Mercredi 25, Théâtre Jean Ferrat, 20h, **Réunion d'informations Maison de Santé**, organisé par la Maison de Santé - 05 45 65 62 95
- Mercredi 25, 20h30, Université populaire, **Conférence « materner ou éduquer »** - 05 45 65 59 59
- Vendredi 27, 18h, Théâtre Jean Ferrat, Paroles de résistance citoyennes « **Le travail féminin, rapport au corps et dévalorisation** » - 06 02 31 30 66

- Samedi 28 avril, 9h30, rendez-vous au parking du collège Norbert Casteret, « **Sortie nature** » organisée par la Mairie et Charente Nature.
- Samedi 28 à 10h30, Médiathèque, **Rencontre d'auteur Bernard Mandon, auteur du livre « Belleville Tropical »**, - 05 45 65 34 89
- Du lundi 30 avril ou mercredi 2 mai, Aire de jeux des Riffauds, « **Brin d'aillet** », organisé par le Comité de quartier des Riffauds, - 05 45 65 69 83

## → MAI 2018

- Du 1<sup>er</sup> au 31, Hall de la mairie, **Exposition d'Isabelle Rapp Tétard**
- Mercredi 2 à 20h30, Université populaire, **Conférence « Le temps et les calendriers »** - 05 45 65 59 59
- Jeudi 3 à 20h, Théâtre Jean Ferrat, **Projection-débat « Les invisibles »** - 05 45 65 89 37
- Mardi 8 à 11h Naval Group puis 11h45 monument aux morts Place Auguste Rouyer, **Commémorations de la victoire du 8 mai 1945**, - 05 45 65 62 95
- Mercredi 16, **Course cycliste** organisé par l'association Angoulême Vélo Club - 05 45 68 05 99
- Vendredi 18 à 20h30, Théâtre Jean Ferrat, **Concert « Bongo Yenda ou Sony Labou Tansi : oratio d'un homme libre »** - 05 45 65 89 37
- Mercredi 23, Salon du centre culturel, « **Don du sang** » organisé par Etablissement français du sang - 05 45 91 46 44
- Samedi 26 à 17h, Aire de loisirs du site de la Porte, **Atelier cirque** par la Compagnie Planche de cirque - 05 45 65 89 37
- Samedi 26 mai, à partir de 18h, départ à la salle de Puyguillen, **Marche semi-nocturne et gourmande** à la découverte de la nature, organisé par le Ruelle Basket Club (sur inscription) - 06 33 10 27 70 - 06 23 58 12 61

## → JUIN 2018

- Vendredi 1, Théâtre Jean Ferrat, « **Fête du sport** », - 05 45 65 62 95
- Du 09 au 11, « **Frairie** », - 05 45 65 89 37
- Dimanche 10, le matin, stade Léo Lagrange, « **Marché traditionnel** » (marché déplacé en raison de la tenue de la fête foraine)
- Lundi 11, 23h00, Square Montalembert, « **Feu d'artifice** »
- Samedi 16, à partir de 18h30, quartier de l'Eglise, « **Marché de nuit/Fête de la musique** », - 05 45 65 89 37

